



SMEHE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Mouy

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE HERMES ET ENVIRONS

Siège : Mairie de Hermes (60370)

E-mail : smehe60370@gmail.com

Site internet : www.smehe-eaupotable.fr

COMPTE-RENDU de CONSEIL SYNDICAL

Lundi 23 janvier 2023

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Accueil d'un nouvel élu (Villers)
- Approbation du C.R. du 19 septembre 2022
- **Investissements / travaux / entretien - Fonctionnement des installations**
 - Fonctionnement de la décarbonatation
 - Chloration, par P Wawrin
 - Devis pour modification sortie eau dans les réservoirs
 - Accès aux données de production via extranet Véolia
- **Finances**
 - Subventions CD 60 et DETR pour la décarbonatation
- **Autres points**
 - Suivi des analyses de pesticides et métabolites ; cas de la chloridazone
 - Plan d'auto-contrôle Véolia sur les analyses de l'eau
 - Mise à jour du site internet
 - RAD 2021 et RPQS 2021 : délibération des communes
 - Archivage au siège du syndicat
 - Dématérialisation
 - Exercice de la compétence eau potable par la Thelloise et la CAB
 - Fixation de la prochaine date du comité syndical : 20 mars ?

Cette réunion sera suivie d'un moment de convivialité.

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier à 18h00, s'est réuni à la mairie de Berthecourt, sous la présidence de Didier POPOT, Président, le comité syndical formé par les délégués des 9 communes adhérentes.

14 membres présents, aucune procuration

Absents excusés : M. Bourlette et M. Claux, élus de Thury sous Clermont

Le quorum est atteint.

Communes	Délégués		
BAILLEUL SUR THERAIN	M. JAMBOIS	Et	M. QUENTIER
BERTHECOURT	M. POPOT	Et	Mme BORDERES
HEILLES			
HERMES	M. BALACHE	Et	M. BRIGAUD
HONDAINVILLE	Mme BRICHEZ	Et	M. DEFROCOURT
ROCHY CONDE	Mme CANDILLON	Et	M. ROUSSEL
SAINT FELIX	M. LEBEGUE	Et	M. ROUILLE
THURY SOUS CLERMONT	M.	Et	
VILLERS SAINT SEPULCRE	M. WAWRIN	Et	M. MAYEUX

1- Préambule

Le Président tient à saluer la mémoire de Mme Lydie Caron, décédée au mois de décembre 2022, et qui a tenu de longues années, jusqu'en 2017, le secrétariat du syndicat.

2- Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Brichez est désignée secrétaire de séance.

3- Accueil d'un nouvel élu

M. Mayeux, nouveau titulaire de Villers en remplacement de M. Moncorger, se présente brièvement.
Le Président lui souhaite le meilleur accueil !

4- Vœux

Le Président adresse ses meilleurs vœux aux élus ici présents !

5- Approbation du compte rendu de la séance du 13 juin 2022

Le Président met au vote le compte-rendu de la séance du 19 septembre 2022.
Validé à l'unanimité avec **14 voix « POUR »**.

6- Rappel de l'ordre du jour

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.
L'ensemble des points sera présenté sous forme d'un powerpoint projeté à l'écran.

7- Investissements / travaux / entretien - Fonctionnement des installations

- **Fonctionnement de la décarbonatation**
Satisfaisant.
Pb du capteur de mesure de Th situé en sortie de réservoir, toujours pas résolu.
- **Chloration, par P Wawrin**
L'appareil de mesure portatif, propriété du syndicat, a fait l'objet d'un ré étalonnage par le fabricant.
M. Wawrin prendra contact avec Véolia pour effectuer un contrôle croisé en sortie de réservoir et à la bêche de reprise.
- **Devis pour modification sortie eau dans les réservoirs**
Le Président présente le devis établi par Véolia, à 13 963,24 TTC. Il indique avoir demandé à Véolia d'établir un nouveau devis plus détaillé.
Les élus demandent à ce que le devis présenté, dont la limite expire le 26 janvier 23, soit signé en l'état. Il sera en outre précisé que les travaux sont prévus pour l'automne 2023.
- **Accès aux données de production via extranet Véolia**
Le Président projette à l'écran un exemple des données ainsi disponibles. Il indique les consulter en principe une fois par semaine.

8- Finances

• **Subventions DETR et CD 60 pour la décarbonatation**

Ces 2 subventions ont été versées en totalité au dernier trimestre 2022, et leur montant conforme à ce qui était prévu.

9- Autres points

▪ **Suivi des analyses de pesticides et métabolites ; cas de la chloridazone**

Le Président indique qu'en septembre 2022 a eu lieu une Visio conférence à destination des maires de l'Oise, support préparé par l'ARS. Cette visio portait sur le devenir des pesticides et les produits issus de leur dégradation, appelés métabolites. Elle était plus particulièrement consacrée au cas de la chloridazone, herbicide betterave utilisé jusqu'en 2020.

Une sélection des diapos les plus importantes est présentée et commentée.

En résumé :

2 métabolites de la chloridazone posent pb au niveau des eaux souterraines. Ils sont recherchés par L'ARS depuis 2021.

Les résultats des analyses sont exprimés en $\mu\text{g} / \text{l}$ et figurent sur les bulletins (NB : disponibles sur le site internet du syndicat). 3 seuils sont définis :

0,1 : eau non conforme

2,0 : seuil d'alerte

3,0 : eau impropre à la consommation

Hermes : les valeurs sont inférieures à $0,1\mu\text{g}/\text{l}$! L'eau est donc conforme !

▪ **Plan d'auto-contrôle Véolia sur les analyses de l'eau**

Le président indique que Véolia lui a transmis le plan d'autocontrôle en vigueur sur le syndicat. Son contenu mérite quelques explications.

▪ **Site internet www.smehe-eaupotable.fr**

Le site est en ligne depuis début février 2022. Le site est projeté à l'écran. M. Lebegue présente les dernières évolutions.

Mises à jour : résultats d'analyse de l'eau, CR de réunion de comité syndical

Nouvel article au sujet de la qualité de l'eau distribuée par le syndicat.

Page « publicité des actes administratifs » : il subsiste un problème dans l'affichage

Faire savoir dans les communes l'existence du site !

▪ **RAD 2021 et RPQS 2021 : délibération des communes**

Le président rappelle que le RAD a été présenté par Véolia en juin 2022 et le RPQS approuvé en septembre 2022. Il rappelle que chaque commune avait obligation avant le 31 décembre 2022 de les présenter l'un et l'autre en conseil municipal, et de prendre une délibération.

▪ **Archivage des documents du syndicat**

L'archiviste du CdG 60 a commencé son travail, en vertu de la commande passée par le syndicat.

M. Balache indique que la mairie de Hermes est encore en réflexion pour savoir en quel lieu seront à l'avenir stockées les archives.

▪ **Dématérialisation**

La mise en place est enfin réalisée !!!

▪ **Exercice de la compétence eau potable (Thelloise et CAB)**

▪ Rappel

Intervention CAB (Mr Plottu) et Thelloise (Mr Desliens) en jan 21 au SMEHE, en comité syndical.

• CAB :

Poursuite de l'action engagée ; 1 réunion par trimestre, à laquelle le Président assiste.

Maintenir les syndicats existants lorsqu'ils sont sur plusieurs intercommunalités.

▪ Thelloise

Objectif d'exercer la compétence pleine et entière.

Suppression des tous les syndicats existants, horizon 1° jan 26 (date qui pourrait être avancée).

- **Calendrier**

Comité syndical : la prochaine réunion pourrait se tenir le 27 mars 2023

Questions diverses

- **Sécheresse estivale**

Mr Popot précise qu'aucun problème particulier n'est apparu en ce qui concerne le syndicat. Les études effectuées 2 années de suite par un groupe d'étudiant Unilasalle montraient que la nappe présentait de solides garanties.

En outre, le forage et le puit artésien PA1, quoique anciens, sont régulièrement surveillés et leur état est tout à fait satisfaisant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00. Un moment de convivialité vient parachever cette réunion.

Le Président

La secrétaire de séance

Didier POPOT

Michèle Brichez